

## **Pour une politique énergétique renouvelée.**

Depuis les travaux du Club de Rome, en 1972, nous savons que le modèle socio-économique de la société de consommation, aggravé par l'ultralibéralisme, conduit notre monde à la catastrophe. Proposer des changements techniques en particulier sur l'énergie, alors que c'est l'ensemble du système qui est à revoir, peut sembler dérisoire. Cependant nous nous trouvons devant une situation d'extrême urgence qui exige des changements immédiats pour deux raisons principales.

**1/ Indépendance énergétique.** La guerre en Ukraine a montré le danger de confier son avenir énergétique à une seule technologie : l'Allemagne, qui a renoncé à la production d'énergie nucléaire, a vu son économie gravement perturbée par la fermeture du robinet de Gazprom; la France, qui a baissé son effort de maintenance sur des centrales nucléaires, s'est retrouvée au début de l'hiver avec plus de la moitié de ses réacteurs fermés pour révision, ce qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques si l'hiver avait été plus rigoureux.

**2/ Le réchauffement climatique** est maintenant démontré et la réduction des émissions de GES devient la priorité absolue pour le monde. Dans ces conditions, toutes les sources d'énergie carbonées doivent être proscrites dans les plus brefs délais. Ces deux contraintes indiquent clairement les voies à suivre. Le rapport prospectif de RTE « Scénario 2050 » sur lequel s'est appuyé le gouvernement pour son projet, représente une bonne base pour élaborer une politique de l'énergie. Son exécution est rendue toutefois impossible dans le cadre des directives de l'UE ayant trait à la production et à la distribution de l'énergie. Un tel programme exige implicitement que la France dénonce la politique énergétique de l'UE.

### **La Nouvelle Action royaliste recommande les actions suivantes**

#### **Le nucléaire.**

Il reste indispensable pour le présent et le futur (sans construction de nouvelles centrales, pas de recherche, pas de formation d'équipes spécialisées, pas d'amélioration future, maintien des énergies fossiles, sans parler des incidences sur le nucléaire militaire). Cela impose de prolonger la vie des centrales en bon état, d'en construire de nouvelles (EPR et SMR - petits réacteurs modulaires). Il faut pouvoir disposer aussi d'une puissance capable de compenser l'intermittence des EnR. La solution « 100 % nucléaire » n'est pas envisageable pour les raisons présentées plus haut.

**Les EnR dans toutes leurs diversités** (éoliennes, photovoltaïque, biomasse, hydroélectricité, chaleur fatale, etc.). Les plus grands consommateurs d'énergie fossile sont les transports (suivis des chauffage, industrie, réindustrialisation). La priorité des priorités étant la lutte contre le réchauffement climatique, il faut entièrement les décarboner. Quels que soient leurs défauts, seuls les EnR et le nucléaire sont applicables. Cela implique une augmentation de la consommation électrique de 100 TWh, qui passera de 500 à 645 TWh, donc une augmentation des constructions d'EnR en France.

**La filière hydrogène.** Par ailleurs, les transports ne peuvent pas être entièrement approvisionnés en électricité par voie de caténares comme pour le réseau ferré (transport maritime, aviation, camions et voitures). Cela impose qu'un autre carburant transportable soit fabriqué : l'hydrogène, s'il est produit par hydrolyse, peut jouer ce rôle, n'émettant de GES ni à sa production ni à son utilisation. Il présentera à terme plusieurs avantages: 1/ il permettra d'être utilisé comme carburant là où l'électricité n'est pas disponible directement, 2/ il permettra de stocker l'énergie produite en surplus par les EnR intermittentes quand la production est supérieure à la consommation, 3/ il ouvre la voie à une filière industrielle : le trio SMR-EnR-Hydrogène offre à la fois production, flexibilité et indépendance, en particulier pour les zones isolées (notamment les DOM-TOM).

**Le multi-usage du terrain.** Les EnR (photovoltaïque et éolienne) n'utilisent pas le terrain, mais l'espace au-dessus du terrain; d'autres activités compatibles avec leur fonctionnement (agriculture, élevage, aires protégées...) peuvent donc y être développées. Par ailleurs, le photovoltaïque

(principalement) peut s'installer sur des terrains déjà artificialisés. Elles ont également la particularité de pouvoir se construire à toutes les échelles, depuis la micro-échelle destinée à l'usage individuel ou collectif, jusqu'aux méga-centrales comme les champs d'éoliennes en mer.

**Pour mener à bien une telle politique, il faut :**

- disposer d'une grande agence nationale (nationalisée) de l'énergie (EDF) pour les aspects stratégiques, planification, investissement et surveillance,
- encourager les petits producteurs (individus, collectivités, entreprises) pour qui les EnR, disponibles à toutes les échelles, sont idéales,
- repenser la législation française sur l'énergie en fonction de ces nouvelles urgences et sortir du marché de l'électricité.